



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Nord

inspecteur  
Avesnes Fournies

éducation  
nationale

Coordonné par  
01.20.61.59.21

Téléphone  
03 27 61 59 20  
Télécopieur  
03 27 61 59 21  
Courriel  
cd.35945@eduscol.education.fr

Fourmies, le 12 mars 2020

**Objet : fermeture de l'école de votre enfant à compter du lundi 16 mars 2020**

Madame, Monsieur,

Suite à l'annonce présidentielle de ce jour, l'école de votre enfant sera fermée à compter de ce lundi 16 mars 2020 pour une durée indéterminée afin d'éviter la propagation du virus et l'augmentation du nombre des cas de Covid-19 (Coronavirus) et mettre en sécurité vos enfants face à d'éventuels risques d'exposition.

Cette mesure de prévention va sans doute avoir des incidences sur votre organisation personnelle et professionnelle mais nous devons ensemble jouer sur la coopération et la solidarité dans un mouvement de citoyenneté responsable.

#### 1. En cas d'ingultude médicale :

En cas d'interrogation, nous vous invitons à consulter <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Para ailleurs, le ministère des Solidarités et de la Santé a mis en place un numéro vert (0 800 130 000) ouvert de 09h00 à 19h00 sept jours sur sept afin d'apporter tout renseignement sur le Coronavirus. Cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par le SAMU centre 15.

#### Rappel des consignes du ministère des Solidarités et de la Santé

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maisons de retraite, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)



## 2. La mise en œuvre de la continuité pédagogique

Pour les élèves en situation d'obligation scolaire

- a. Si l'école est fermée 2 jours ou moins, il y a utilisation de la plateforme pédagogique gratuite du CNEB : "Ma classe à la maison" qui a pour URL : <https://ecole.cneb.fr>. Il est demandé à chaque élève de se connecter à l'application "Ma classe à la maison" et de se créer un compte à partir duquel il aura accès, pour chaque niveau soit la GS au CM2, à 4 cahiers d'exercices d'une durée d'une semaine pour chacun à raison de 4h de travail par jour par élève soit 4 semaines de travail.

Les enseignants de chaque classe prennent connaissance des cahiers d'exercices, indiquent la progressivité au groupe classe (cahier 3 puis cahier 2 ...) et précisent les exercices à effectuer dans chacun des cahiers. Ils différencient également les apprentissages de façon individuelle pour certains élèves qui ne pourraient être soumis à la progressivité collective. Il n'y a pas de retour des élèves ni de correction à effectuer par les enseignants :

- b. Si l'école est fermée plus de deux jours, les deux premiers jours suivent le processus décrit ci-dessus pour les élèves. Dès connaissance de l'arrêté préfectoral le cauznt du Recteur, en lien avec le cabinet de l'Académie, demande au CNEB l'ouverture de classes virtuelles pour l'école en question. Ces deux premiers jours servent aussi à créer une classe virtuelle par chaque enseignant (par classe réelle dans l'école), à préparer et en déline l'organisation (un) au long de la journée d'école en lien avec le directeur d'école et l'équipe de circonscription.

A partir du 3<sup>ème</sup> jour de fermeture, il y a substitution de chaque classe réelle de l'école par une classe virtuelle et ce tout au long de la fermeture de l'école.

Pour les élèves de moins de 3 ans, nous vous invitons à proposer à vos enfants des jeux de société, des lectures d'albums, des activités physiques de motricité afin de répondre à leurs besoins physiologiques.

Les AVS et les coordonnateurs ULIS seront associés au suivi de votre enfant.

Afin de pouvoir garder le lien avec vous et votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer sur la fiche prévue à cet effet, certains renseignements

**Vous pouvez joindre l'école sur le mail suivant :**  
**[ce.0590930r@ac-lille.fr](mailto:ce.0590930r@ac-lille.fr)**

En vous remerciant pour votre collaboration dans cette situation exceptionnelle.

L'inspectrice de l'Éducation Nationale

Nathalie CILLOQUET